

le débat

L'université n'est pas toujours un parcours à handicap

Longtemps, l'accès aux bancs des facultés était difficile aux personnes en situation de handicap. Mais les choses changent tant dans l'accueil que dans la formation.



Prendre un cours en notes n'est pas forcément chose aisée pour beaucoup d'étudiants. Mais quand on est aveugle comme Ibrahim, c'est carrément un calvaire. C'est pour cette raison qu'il a quitté son Sénégal d'origine afin de poursuivre ses études de sociologie à Poitiers. Arrivé en octobre 2014, il a vite été mis en relation avec le pôle handicap de l'université. « J'ai pu exprimer mes besoins », explique l'étudiant en L2. Le pôle handicap lui a donc trouvé une solution pour la prise de notes des cours : un étudiant qui suit les mêmes études est défrayé pour prendre les cours et les numériser. Pour

travailler chez lui, il lui aurait fallu également un ordinateur en braille. « Mais c'est très cher », avec des prix au-delà de 6.000 €. Il s'est donc rabattu vers un ordinateur à synthèse vocale.

Et pour financer les 1.500 € à l'achat, il a bénéficié de l'aide d'une « bourse handicap Société Générale » mise en œuvre grâce à un partenariat entre la banque et la Fondation de l'Université. « L'objectif est de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans le marché du travail », explique Ludovic Gitenay, responsable des ressources humaines de la Société Générale.

Une trentaine d'étudiants aidés en trois ans

Initié voilà trois ans, le pro-



On peut être handicapé et suivre des études supérieures.

(Photo d'archives Patrick Lavaud)

en savoir plus

Une loi plus incitative

La loi du 11 février 2005 a apporté des évolutions pour répondre aux attentes des personnes handicapées dans cinq grands domaines : la compensation, la scolarité, l'emploi, l'accessibilité, les

Maisons départementales des personnes handicapées. Concernant l'emploi, elle affirme le principe de non-discrimination et mise davantage sur l'incitation des employeurs.

gramme, qui vient d'être renouvelé, a déjà aidé une trentaine d'étudiants. Une aide matérielle bien souvent, qui se double d'un appui humain, le jury du programme attribuant également un parrain à chaque étudiant. « Ça aide aussi le monde du travail à changer son regard sur le handicap », poursuit Ludovic Gitenay.

Et si le monde du travail change, l'université n'y est pas pour rien.

Depuis huit ans, le master Intégration des personnes handicapées et en difficulté (IPHD) forme les futurs chargés de mission, référents, chefs de projet handicap qui, en entreprise, favoriseront l'intégration de personnes handicapées dans différents postes de travail, comme le préconise la loi de 2005. « Notre travail est avant tout d'analyser les besoins », analyse Jacques Bouchaud, enseignant,

coresponsable du chercheur. C'est ce à quoi se destine Sarah Canipel, étudiante en première année de master. Elle a notamment travaillé au pôle handicap de l'université et a souhaité « élargir son domaine de compétence ». Son but, intégrer ensuite le monde du travail. Où, même si du chemin a été fait, il reste encore du boulot.

Laurent Gaudens

les intervenants



Ibrahim Sarr est arrivé en octobre 2014 à Poitiers sachant qu'il pourrait y bénéficier de davantage d'aides qu'au Sénégal, son pays d'origine. « Il y a un grand retard technologique là-bas, explique-t-il. Je savais que je pouvais aller jusqu'au bac mais pas au-delà. Moi, j'avais envie de poursuivre mes études. » Les aides dont il a bénéficié tant matérielle que morale ne lui font pas regretter son choix. « La relation avec le parrain est très intéressante. » Du coup, il espère continuer ses études « le plus loin possible ». Son but : devenir enseignant.

Sarah Canipel, après avoir obtenu un DUT en carrière sociale et une licence professionnelle en insertion, a travaillé au pôle handicap de l'université. Elle vient de reprendre ses études en première année du master IPHD. « C'est une approche pluridisciplinaire : sociologie, psychologie, philosophie mais aussi beaucoup d'intervenants du monde du travail. On apprend à connaître la diversité des acteurs : familles, bénévoles, professionnels, enseignants. Le regard croisé est très intéressant. »



Jacques Bouchaud, enseignant chercheur de l'université, est coresponsable du master IPHD où sont formés des étudiants aux différentes problématiques de l'intégration des personnes handicapées. « Le temps n'est plus à faire des diagnostics multiples mais d'analyser les besoins des personnes en situation de handicap. Quelles sont les difficultés et quelles sont les réponses à mettre en face. On couvre le handicap à tous les âges et dans tous les domaines de la crèche, à l'école pour aller jusqu'au monde du travail. »

Ludovic Gitenay est le responsable ressources humaines de la Société Générale et contributeur de la bourse handicap qui vient en aide aux étudiants handicapés. « La Société Générale voulait favoriser le recrutement de personnes handicapées. Cela a porté ses fruits mais on s'est rendu compte que beaucoup n'était pas assez formés. On a donc décidé d'arriver plus tôt, et de favoriser les études pour que des jeunes handicapés puissent continuer leurs cursus. Notre objectif est avant tout d'être des facilitateurs et d'aider à faire tomber certaines barrières. »



smartphones



Un flashcode pour un accès direct

Pour consulter directement le dossier multimédia consacré aux Rencontres de la Fondation, il suffit de scanner le flashcode ci-dessous à l'aide d'un téléphone portable. Vous y trouverez notamment une vidéo conjointement mise en ligne sur le site web de la Fondation Poitiers Université (<http://fondation.univ-poitiers.fr>) et sur lanouvellerepublique.fr (rubrique dossiers d'actualité).

Contact: Courriel : fondation@univ-poitiers.fr